

Paris le **27 MARS 2017**

Mesdames et Messieurs les membres du comité technique ministériel,

Je vous prie de trouver ci-dessous l'ordre du jour modifié :

Vendredi 31 mars 2017
de 9h30 à 18h – Salle Malraux
182 rue Saint Honoré - 75001 PARIS

Je vous saurais gré de bien vouloir faire savoir par courriel, à l'adresse suivante : dialogue.social@culture.gouv.fr, si vous participerez à cette réunion.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Charte des moyens informatiques du ministère de la Culture et de la Communication (*pour avis*) ;
- 2- Projet de décision ministérielle relative à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les organisations syndicales (*pour avis*) ;
- 3- Décret et arrêté relatifs au mécénat (*pour avis*) ;
- 4- Projets de décrets statutaire et indiciaire des inspecteurs généraux des affaires culturelles (*pour avis*) ;
- 5- Création de la commission relative à la gestion prévisionnelle des ressources humaines (*pour avis*) ;
- 6- Observatoire de l'emploi contractuel 2015 (*pour information*) ;
- 7- RIFSEEP : bilan de l'adhésion de la filière administrative (*pour information*) ;
- 8- Bilan social 2015 (*pour information*) ;
- 9- Tableau de suivi des engagements (*pour information*).

Le Secrétaire général



Christopher MILES

Secrétariat Général

Service des
ressources humaines

SRH2

Bureau du dialogue social
et de l'expertise statutaire

Affaire suivie par :
Aurélie Diemer
Aurelie.diemer@culture.gouv.fr

20171128287